

Effectifs de l'enseignement privé

Opération clarification



A LA RENTRÉE 2003, à en croire certains médias, les effectifs de l'enseignement privé auraient explosé. Et ceci sans compter les milliers d'élèves qui auraient été refusés par manque de places...

La réalité, chiffres à l'appui, est plus nuancée. Pour preuve, l'enquête annuelle de la Direction de l'évaluation et de

la prospective (Dep) du ministère. Dans l'ensemble du second degré, en septembre dernier, trente-sept mille élèves sont passés du secteur public au secteur privé. Soit deux mille élèves de plus que l'année précédente. Pour le ministère, cette augmentation ne dépasse pas les fluctuations annuelles de passages du public au privé. À l'opposé, cent dix-

neuf mille élèves ont effectué le cheminement inverse et ont rejoint l'enseignement public. Ce nombre reste un des plus élevés de la décennie. De surcroît, à l'entrée en sixième, niveau où les échanges entre secteurs sont les plus fréquents, les transferts du public au privé ont diminué pour la première fois depuis cinq ans.

Une évolution due principalement à l'arrivée d'une génération moins nombreuse dans cette classe.

Dans le premier degré, à la rentrée 2003, les effectifs de l'enseignement privé ont augmenté. Mais, il en est de même pour ceux de l'enseignement public. Cette tendance générale a une origine essentiellement démographique. Une analyse plus fine des transferts est impossible. La grève administrative des directeurs d'école rend toute comptabilisation aléatoire actuellement.

Globalement, à la rentrée 2003, 82,90% des élèves étaient scolarisés dans l'enseignement public dont 86,09% dans le premier degré et 79,15% dans le second degré. 17,09% des élèves fréquentaient le privé dont 13,90% pour le premier degré et 20,84% pour le second degré. (*) ■

(*) Pourcentages communiqués par le ministère de l'Éducation nationale en réponse à une question écrite d'un député UMP à l'automne 2003.

● Réouverture d'écoles publiques : une mobilisation permanente

En Ille-et-Vilaine, de nouveaux projets de réouverture d'écoles publiques sont en voie d'aboutir. À la prochaine rentrée, en septembre 2004, une école à deux classes sera réouverte à Bains-sur-Oust, ainsi qu'à Romagné, avec la perspective d'une troisième classe à la rentrée de 2005. Une autre réouverture est également prévue à La Baussaine-Saint-Thual, avec une classe implantée dans chaque commune.

À Saint-Même-le-Ténu, la mairie envisage l'acquisition d'un terrain en vue d'une construction ultérieure. Bravo à tous les militants laïques qui se sont regroupés au sein de l'Association «Pays de Retz - École publique», comme ils le font aussi, au sein du CDAL, pour appuyer la réouverture de l'école publique à Moisdon-la-Rivière, dans le secteur de Chateaubriant.

● En Loire-Atlantique

L'action se poursuit pour réduire le nombre de communes sans école publique (encore vingt-huit à ce jour).

Après Pannecé et Rougé l'an dernier, la Limouzinière réouvrira son école publique, avec deux classes à la rentrée 2004, pour quatre-vingt trois enfants inscrits en janvier 2004.

À Paulx, la mairie prévoit l'ouverture d'au moins deux classes à la rentrée 2005, pour répondre à la demande de quarante familles de Paulx et neuf autres de Saint-Étienne-de-Mer-Morte, soit un total de cinquante-sept futurs élèves.

À la Marne, des habitants et des parents d'élèves se mobilisent actuellement pour obtenir l'ouverture d'une école publique, avec la perspective de soixante-dix enfants scolarisables.

